



TRIGONE
CONSEILLERS EN AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE

LES OUTILS DU MANAGER DE 1^{er} NIVEAU EN INDUSTRIE

Taux de satisfaction : 4,4/5 (10 avis)
0 % d'abandon



Nombre de participants maximum : 12



Horaires de la formation :
8 h 30 à 12 h 00 – 13 h 30 à 17 h 00



Durée : 6 jours (42 heures)



Public visé : la formation s'adresse à toute personne agissant à titre de manager de premier niveau en milieu industriel



Prérequis à la formation : aucun



Inter en présentiel :
3620 € HT par participant
Intra en présentiel :
7720 € HT par session de formation

VOTRE FORMATEUR

La formation est animée par un formateur :

- disposant d'un solide bagage en formation des adultes,
- justifiant d'une expérience confirmée dans le domaine du management et des ressources humaines.

OBJECTIF

Développer les techniques de communication, de résolution de problème et d'animation nécessaires au manager qui est en première ligne avec ses collègues et les entreprises extérieures.

A LA FIN DE LA FORMATION, LE PARTICIPANT SERA EN MESURE DE :

1. Définir la communication interpersonnelle et ses obstacles
2. Identifier les facteurs clés d'une communication réussie
3. Expliquer comment prioriser, déléguer et passer des consignes efficacement
4. Animer une équipe de travail et résoudre des conflits
5. Résoudre un problème en suivant les 6 étapes du processus de résolution de problème
6. Préparer et d'animer une action de formation sur le terrain
7. Clarifier la réglementation et le rôle de chacun vis-à-vis de la sécurité des EE
8. Décrire les différentes phases de la coordination sécurité
9. Expliquer l'utilisation des supports



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

1. Définir la communication interpersonnelle et ses obstacles
 - a) Le processus de communication
 - b) les obstacles à la communication
 - c) les croyances limitatives et positives
2. Identifier les facteurs clés d'une communication réussie
 - a) Maîtrise des techniques de communication (écoute active, questionnement, feed-back)
 - b) Gestion de soi
 - c) Conscience d'autrui
 - d) Gestion de la relation
3. Expliquer comment prioriser, déléguer et passer des consignes efficacement
 - a) La matrice d'Eisenhower
 - b) Passation de consignes
4. Animer une équipe de travail et résoudre des conflits
 - a) Le rôle de l'animateur
 - b) Comportements difficiles
 - c) Résolution de conflits
5. Résoudre un problème en suivant les 6 étapes du processus de résolution de problème
 - a) Les six étapes du processus
 - b) Facteurs clés de réussite
6. Préparer et d'animer une action de formation sur le terrain
 - a) Le formateur et l'adulte en apprentissage
 - b) Les objectifs pédagogiques
 - c) Le processus de formation et l'AFEST
 - d) Le tuteur et ses fonctions
 - e) Les méthodes pédagogiques
 - f) Les modes opératoires
 - g) La communication et autres habiletés à maîtriser
 - h) L'évaluation
 - i) Préparer et animer une formation
7. Clarifier la réglementation et le rôle de chacun vis-à-vis de la sécurité des EE
 - a) Pourquoi travailler avec entreprises extérieures ?
8. Décrire les différentes phases de la coordination sécurité
 - a) Processus « Acquisition d'une prestation de sous-traitance »
 - b) Sécurité des entreprises extérieures
 - c) Le rôle du RI dans la coordination sécurité
9. Expliquer l'utilisation des supports
 - a) Modes opératoires et consignes

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- La formation aura lieu en salle avec un formateur.
- Un document papier de la présentation PowerPoint sera remis à l'ensemble des participants.
- Un test de connaissance sera réalisé avant la formation.
- La formation fait appel à plusieurs techniques pédagogiques :
 - Brise-glace
 - Enseignement participatif
 - Exercices formatifs
 - Mise en situation des participants

MODALITÉS DE VALIDATION/SANCTION

- Une fiche de présence signée par les participants chaque demi-journée de présence
- Une évaluation qualitative de la formation à chaud
- Une évaluation sommative écrite passée à la fin de la formation
- Une évaluation à froid de la formation
- Une attestation individuelle de formation pour chaque stagiaire ayant suivi la totalité de la formation et ayant réalisé l'évaluation des acquis

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

Suite à votre pré-inscription à la formation, puis à l'acceptation conjointe par contractualisation, il existe un délai moyen de mise en œuvre de 15 jours.



Nous nous sommes engagés dans une démarche d'amélioration de notre accessibilité afin de permettre des conditions d'apprentissages équitables pour tous les participants.

Merci de nous contacter 30 jours avant le début de la formation afin d'organiser au mieux la prestation.

Coordonnées du référent handicap

Sandra Duc
04.79.59.86.13.

sduc@groupetrigone.com

NOUS CONTACTER



38 rue Antoine de Saint-Exupéry
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél. : +33 (0)4 79 59 86 13

